



NOTE DE SYNTHÈSE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET GÉNÉRAL

ELEMENTS DE CONTEXTE

Tenay compte 1068 habitants au 1^{er} janvier 2018. Le recensement de la population a eu lieu en février mais les résultats ne sont pas encore officiels.

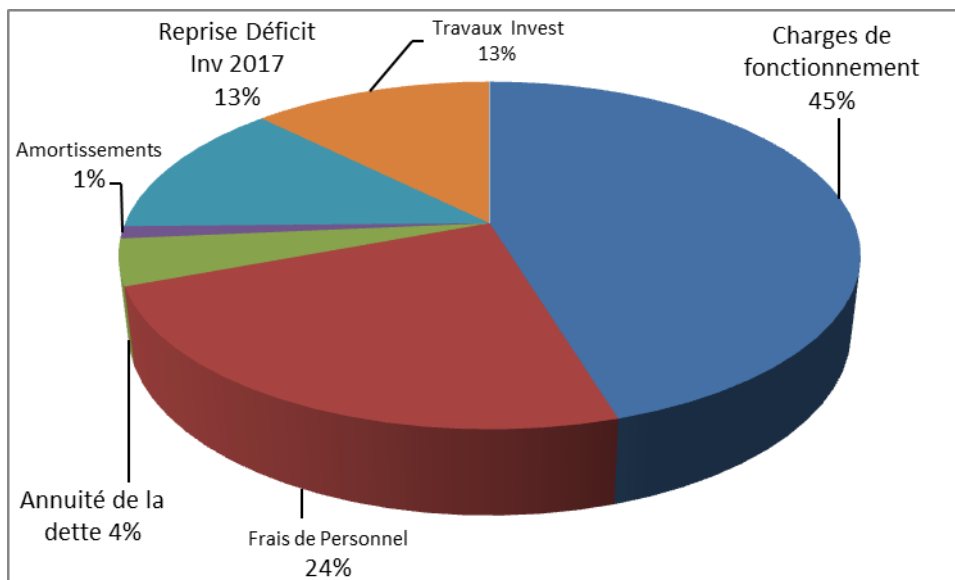
PRIORITES DU BUDGET

En section de fonctionnement, les dépenses augmentent de 4.4 %. Les recettes augmentent de 3.70 % suite à une reprise d'excédent de fonctionnement importante.

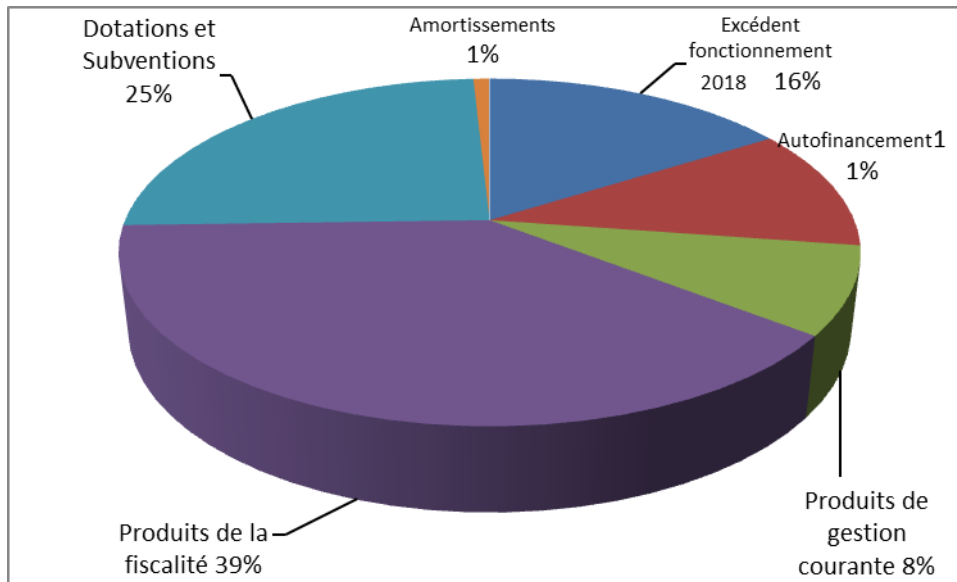
Les dépenses afférentes à l'opération du centre-ville (démolition de 4 immeubles vétustes en centre-ville avec aménagement d'un parking) prévues au BP n'ont pas été réalisées (le chantier ayant pris énormément de retard suite au problème de désamiantage). L'affectation du résultat induit une recette supérieure à l'année précédente. Les recettes d'investissement augmentent donc de 35 %.

RESSOURCES ET CHARGES DES SECTIONS INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT

DEPENSES



RECETTES



COMPTE ADMINISTRATIF 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT.

DEPENSES			RECETTES		
COMPTES	INTITULES	MONTANT	COMPTES	INTITULES	MONTANT
002	Déficit antérieur reporté		002	Excédent antérieur reporté	284 121.40
011	Charges à caractère général	327 678.47	70	Produits des services	35 568.36
012	Charges de personnel	313 306.47	73	Impôts et taxes	692 021.92
65	Autres charges de gestion courante	247 602.44	74	Dotations et participations	302 545.27
66	Charges financières	18 009.73	75	Autres produits de gestion courante	104 723.17
67	Charges exceptionnelles	2 420.68	77	Produits exceptionnels	600
014	Atténuation de produits	15 526.00	013	Atténuation de charges	3 375.40
042	Opérations d'ordre	14 951.77			
	SOUS-TOTAL	939 495.56			
023	Virement à la section d'investissement				
	TOTAL DEPENSES	939 495.56		TOTAL RECETTES	1 422 955.52

Soit un excédent de fonctionnement de 483 459.96 €

SECTION D'INVESTISSEMENT.

DEPENSES			RECETTES		
COMPTES	INTITULES	MONTANT	COMPTES	INTITULES	MONTANT
001	Déficit antérieur reporté	166 964.79	001	Excédent antérieur reporté	
16	Emprunts et dettes	38561.41	10	F.C.T.V.A. (+TA)	
21	Immobilisations incorporelles	18 873.84	1068	Affectation des résultats	200 273.54
23	Immobilisations en cours	143 504.03	13	Subventions d'investissement	133 705.04
20	Immobilisations corporelles	1 650.00	21	Immobilisations incorporelles	90.00
			021	Virement de la section de fonctionnement	
			040	Opérations d'ordre entre section	14 951.77
	TOTAL DEPENSES	369 554.07		TOTAL RECETTES	349 020.35

Soit un déficit d'investissement de 20 533.72 €

NIVEAU EPARGNE BRUTE ET NETTE au 31 décembre 2018

L'épargne brute ou capacité d'autofinancement est de : 214 290 €

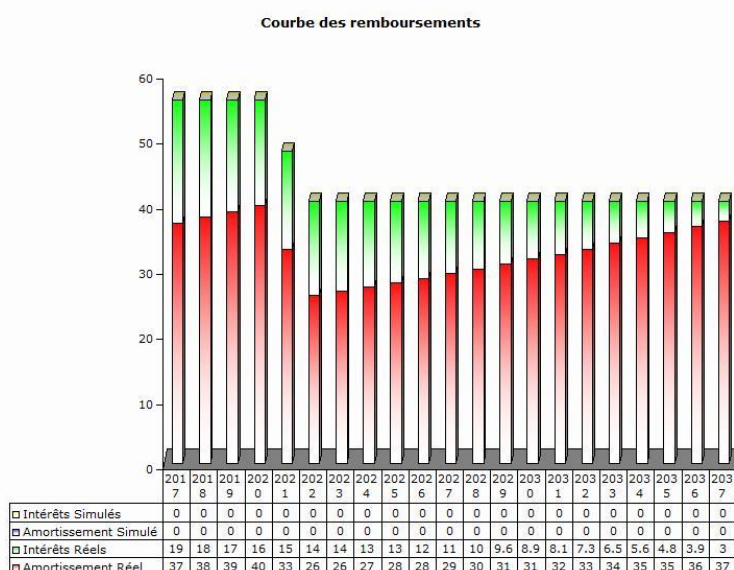
L'épargne nette est de : 176 499 €

CAPACITE DE DESENDETTEMENT

Elle s'élève à 3.30 en 2018. L'encours de la dette au 31/12/2018 est de 709 662.00 €

REMBOURSEMENT DE LA DETTE

Il n'y a pas eu de nouvel emprunt cette année. Les subventions et l'autofinancement ont permis de réaliser les opérations d'investissement. Le montant de l'annuité est de 55 801.14 € soit 4.25 % du budget général



TAUX d' IMPOSITION

Aucune hausse de la fiscalité cette année. Le maintien des taux 2017 a été voté à l'unanimité.

	Bases d'imposition prévisionnelles pour 2018	Taux 2018	Produit fiscal
Taxe d'habitation	973 900	14.60 %	142 189
Taxe Foncier bâti	892 100	19.26 %	171 818
Taxe Foncier non bâti	8 800	35.56%	3 129
		TOTAL	317 136 €

INFORMATIONS FINANCIERES - RATIOS

1 Dépenses réelles de fonctionnement/population	868.93
2 Produit des impositions directes/population	298.00
3 Recettes réelles de fonctionnement/population	1 070.33
4 Dépenses d'équipement brut/population	152.61
5 Encours de dette/population	695.67
6 DGF/population	217.11
7 Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	33.89 %
8 Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct.	84.57 %
9 Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	14.26 %
10 Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	65,00 %

EFFECTIF DE LA COLLECTIVITE au 31/12/2018

Un agent technique à temps complet recruté le 1^{er} janvier 2018 en remplacement d'un agent polyvalent admis à faire valoir ses droits à la retraite (agent technique 26 h hebdo et garde champêtre 9 h hebdo)

Un agent technique à temps complet recruté le 1^{er} décembre 2018 en remplacement d'un agent technique ayant quitté la Commune suite à une disponibilité pour convenances personnelles

Les effectifs 2018 sont donc les suivants :

2 agents filière administrative (dont 1 TNC 28h/35)

6 agents filière technique

1 agent filière animation à TNC (34 h/35)

MONTANT DES CHARGES : 333 306.47 € (24 % du budget total)